



Groupement des Locations Saisonnières

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vendredi 13 avril 2018

Salle d'Armes – Mairie de Gérardmer

Francis GEHIN, le président du groupement excuse Monsieur Bruno POIZAT Directeur de l'Office de Tourisme et Madame Marie Louise HABLAINVILLE et accueille Madame Catherine CLAUDEL responsable de la centrale de réservation et Monsieur Hervé BADONNEL, président de l'Office du Tourisme, adjoint au maire et vice-président de la Communauté de Communes et les remercie de leur présence.

L'assemblée réunit 29 propriétaires présents et 21 pouvoirs

Le groupement compte 183 propriétaires à jour de cotisation fin 2017 (15 nouvelles adhésions depuis le 1^{er} janvier 2017)

RAPPORT d'ACTIVITES

Francis GEHIN commence son intervention en remerciant les propriétaires présents et rappelle les principales missions du groupement :

Assurer la communication et la promotion de l'activité des loueurs saisonniers : Le groupement participe toujours aux manifestations organisées à Gérardmer : le Festival de Gérardmer (meublés offerts), à la fête des jonquilles (bouquets pour les reines des jonquilles), pour le challenge des hivernants remise d'un chèque cadeau de 150 € à valoir sur un séjour, et distribution de petits cadeaux. Fin mai le groupement participera également à la manifestation « Motor's days » avec la mise à disposition de 2 appartements. (A ce sujet le Président remercie à nouveau les propriétaires qui mettent à disposition leurs appartements pour ces différentes manifestations)

Challenge des hivernants 2018/2019, motor's day 2018, fête des jonquilles 2019 le 7 avril, (un nouveau mode de participation pour la fête sera étudié)

Convention avec l'OT : aide matérielle et financière

Assurer l'encaissement des chèques vacances pour les loueurs et assurer une permanence tous les premiers vendredi de chaque mois de 16h à 18h : Marie France CASTET et Régine SCREMIN assurent la permanence tous les premiers vendredis de chaque mois pour encaisser les chèques vacances, à cette occasion elles vendent différents produits d'accueil et le Président les remercie pour leur assiduité.

Assurer auprès des propriétaires la communication sur la réglementation touristique :

Le président rappelle les obligations concernant la déclaration des locations en mairie, sur l'immatriculation des activités de loueurs saisonniers et donne des informations sur le classement des meublés de tourisme ainsi que sur les reversements de la taxe de séjour.

Il rappelle également que les propriétaires peuvent retrouver un certain nombre d'informations sur notre site Internet spécifique : www.groupement-location-vosges.fr

Le classement est un gage de qualité et permet un abattement de 71 % / recettes.

RAPPORT FINANCIER

Martine VOINSON, trésorière, a présenté son rapport financier qui fait ressortir un solde de fonctionnement de 1661.82 €. Quitus est donné à l'unanimité à la trésorière pour les comptes annuels.

Le maintien de la cotisation à 10 euros pour l'année 2019 est également approuvé à l'unanimité

INTERVENTION DE C. CLAUDEL

Catherine CLAUDEL présente le bilan de l'année de la centrale de réservation et différents histogrammes et amène quelques précisions sur les origines de la clientèle étrangère et française et le Président la remercie pour sa présentation.

INTERVENTION DE MONSIEUR HERVE BADONNEL

Pour la ville de Gérardmer et l'Office du Tourisme l'association des loueurs a une grande importance dans le paysage de la ville. Monsieur Badonnel donne quelques informations sur le SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) qui a été créé en 1996 et représente les stations du massif lors de salons et en assure leur promotion.

RENOUVELLEMENT DU COMITE :

Mesdames OSELLO (50 voix), RAVIGNON (50 voix) et Monsieur GEHIN (50 voix) sont réélus pour 3 ans. Monsieur Philippe THOMAS, (50 voix) est élu et intègre le comité.

INFORMATIONS DIVERSES

- Accompagnement des hébergements touristiques
- Travaux d'économie d'énergie
- Mises aux normes d'accessibilités : contact Erwan MOISSON 03 29 42 14 14
- Le nouveau Guide du Routard Hautes Vosges est présenté, chaque propriétaire présent en a reçu un exemplaire.

Le président clôture l'assemblée en remerciant une nouvelle fois les participants à l'assemblée et les invite à partager le pot de l'amitié. Fin de la réunion à 22 heures.